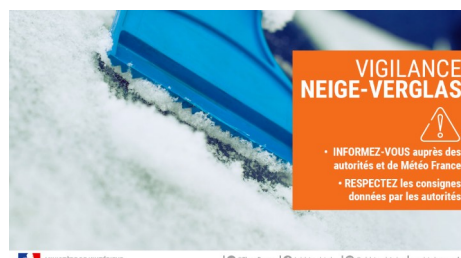


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 17 janvier 2023

### **Le département de l'Allier est placé en vigilance orange neige-verglas**



Mardi 17 janvier 2023, la préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour un phénomène de neige/verglas, suite au passage en vigilance orange du département par les services de météo-France.

En seconde partie de nuit et mercredi matin, un refroidissement se produit et une nouvelle perturbation aborde la région par le nord-ouest. Il tombe de la neige jusqu'en plaine affectant le département dans la nuit.

#### **Conséquences possibles**

- \* Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- \* Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- \* Les risques d'accident sont accrus.
- \* Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### **Contact presse**

Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

☎ 04.70.48.30.36  
✉ [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)





## PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Conseils de comportement

- \* Je me tiens informé auprès des autorités.
- \* Je limite mes déplacements.
- \* Pour la route, je munis mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures.
- \* J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilise pas les chauffages à combustion en continu.

 <p>Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun</p>	 <p>Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver</p>	 <p>Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place</p>
 <p>Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé</p>	 <p><b>VIGILANCE NEIGE- VERGLAS</b></p>	 <p>Facilitez le passage des engins de dégagement</p>
 <p>Installez les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments</p>	 <p>Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>	 <p>Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile</p>
 <ul style="list-style-type: none"><li>• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France</li><li>• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux</li><li>• RESPECTEZ les consignes données par les autorités</li></ul>		

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place\_Beauvais | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

Pour plus d'information, rendez-vous sur : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com) ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Pour mémoire, en période hivernale, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes du département de l'Allier : Châtel-Montagne, Ferrières-sur-Sichon, La Chabanne, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Saint-Clément et Saint-Nicolas-des-Biefs.

### Contact presse

Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

04.70.48.30.36  
pref-communication@allier.gouv.fr  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

  @Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS cedex